

Les contrats urbains de cohésion sociale dans l'Aisne

Dans le département de l'Aisne, 7 contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) ont été signés :

- entre le Préfet et les EPCI (communauté d'agglomération de Saint-Quentin, communauté d'agglomération de Soissons, communauté de communes de Laon) ;
- entre le Préfet et les communes (Chauny, Tergnier, Hirson et Château-Thierry).

Ils concernent 19 quartiers.

Cucs	Nombre de quartiers	Nom des quartiers	Nombre d'habitants
Laon	3	Champagne-Moulin roux Montreuil Ile de France	8 096
Chauny	1	Quartier nord-ouest	4 867
Tergnier	3	Quessy cité Tergnier 2 Ilots autour de Quessy et Tergnier	7 024
Château-Thierry	2	Vaucrises Blanchard	4 500
St Quentin	4	Europe Faubourg d'Isle Neuville Le Vermandois	26 072
Soissons	2	Presles Chevreux	10 243
Hirson	4	Champs Roland Blangy ZAC le Tailly Quartier de la gare	5940

A ces quartiers se juxtaposent :

- 8 Zones Urbaines Sensibles (Laon, Saint-Quentin, Soissons)
- 4 Zones de Redynamisation Urbaine (Laon, Saint-Quentin, Soissons)
- 2 Zones Franches Urbaines (Saint-Quentin, Soissons)
- 2 opérations de rénovations urbaines dans le cadre du programme de [l'Agence nationale de rénovation urbaine](#) (Saint-Quentin et Soissons)